



UNION DES COMORES

Unité- Solidarité-Développement

COUR SUPREME

SECRETARIT GENERAL

N° 25 - 002 /CS/SGA

COMMUNIQUE

La chambre électorale de la Cour Suprême informe et invite les candidats à l'élection législative partielle qu'à la suite de l'examen de leurs recours après la délibération des résultats provisoires partielle du 30 janvier 2025 par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI), la délibération des résultats définitifs de ladite élection aura lieu le **jeudi 06 février 2025 à 15h 30 mn** dans l'enceinte de la Cour Suprême, sise à Moroni Coulée.

Fait à Moroni, le 06 février 2025

